

HISTOIRE LOCALE

Ces foires qui perturbaient la circulation des Béthunois



Avec la foire de printemps, l'emplacement des marchés changeait dans le centre-ville où le beffroi était entouré de maisons.

La circulation et le stationnement sont difficiles durant la foire de printemps. Une situation loin d'être nouvelle. On en parlait déjà au XIXe siècle. C'est dire ! En effet, le 14 mars 1870, un arrêté réglementait la tenue des marchés, la circulation des voitures et des piétons pendant toute la durée de la foire. Il était décidé que le marché aux semences ne se tiendrait que sur la place de la mairie située derrière le bâtiment. Le marché aux légumes se tiendrait, lui, place Saint-vaast. Il était même signalé que les pommes de terre en sacs seraient vendues derrière les baraques de la foire. Les voitures devaient arriver sur la

place par la rue Grosse-Tête pour en sortir par la rue du Pot-d'Étain. L'arrêté municipal précisait que le dépassement était interdit. Les chiens retenaient aussi l'attention de l'autorité municipale en d'autres circonstances. Le 29 octobre 1862, un arrêté interdisait la circulation des chiens attelés aux voitures. Le maire justifiait sa décision en soulignant que « l'usage d'atteler des chiens aux voitures donne lieu à des abus qui affectent la morale et compromettent la sûreté publique. » Un maire qui s'était érigé en défenseur des chiens dénonçant les mauvais traitements qu'ils subissaient. ■

ARNAUD WILLAY (CLP)

CARNAVAL

Notre-Dame de Lourdes ouvre le bal



Le carnaval enfantin est pour mercredi prochain. L'école Notre-Dame de Lourdes l'a anticipé. Vendredi après-midi, les parents sont venus dans la cour voir leurs enfants danser sur différentes chorégraphies. Les plus grands (courlémentaire) ont commencé le spectacle, suivis par les CP puis les maternelles. Après cette après midi carnavalesque, les enfants ont pu se régaler avec une crêpe. ■

EXPÉRIENCE

Promenade numérique au jardin public avec des flashcodes

C'est une expérience originale qui allie nature et progrès technique. Le service Développement durable de la ville de Bethune invite à une promenade numérique pour découvrir le patrimoine végétal de la cité. Mais pour cette balade, direction le jardin public et n'oubliez pas votre smartphone.

Car les clés qui ouvriront les portes de cette aventure sont les flashcodes. Une sorte de code barre qui permet s'accéder à un contenu numérique (texte, photo, vidéo...) sur un site Internet via votre téléphone mobile. À l'entrée du jardin public, rue Béranger, une borne d'information vos indiquera la marche à suivre aussi bien techniquement que physiquement. Car la visite peut avoir un sens, bien entendu vous pouvez également « flasher » dans l'ordre que vous souhaitez.

Une balade en onze étapes

En glissant votre portable devant les petites pancartes accrochées aux troncs des arbres, vous aurez accès à la carte d'identité des végétaux géants du jardin public. Exem-



Le service Développement durable de la ville propose de découvrir les cartes d'identité des arbres du jardin public.

ple avec le Robinier faux acacia « dont la hauteur varie entre 20 et 25 m et son exposition supporte le soleil mais doit être à l'abri du vent pour protéger la floraison. Excellente tolérance à la sécheresse et ex-

cellente résistance à la pollution atmosphérique. Origine : Est des États-Unis. »

Onze flashcodes sont à consulter le long d'un itinéraire qui passe par le kiosque et la mare d'eau. ■

ENSEIGNEMENT

L'orchestre de l'école Michelet joue avec un invité qui lui a donné le « la »

Grâce aux conseils de son homologue de Longuenesse, l'orchestre de l'école Michelet a pu prendre son envol dans les meilleures conditions. Les Béthunois ont tenu à remercier leurs partenaires en les invitant à se produire vendredi après-midi dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville aux côtés de leurs cadets.

Il y a deux ans maintenant que les protagonistes de l'orchestre à l'école de Michelet (inspecteur, conseiller pédagogique, directeurs des écoles primaires, professeurs des écoles et écoles de musique et élèves) ont été reçus avec beaucoup d'égards par l'orchestre à l'école Léon-Blum de Longuenesse en présence de M. Barbier, maire et Conseiller général. Cet échange a permis aux Béthunois d'affiner leur projet de création d'orchestre à l'école et surtout d'éviter de nombreuses difficultés grâce à l'expérience de leurs aînés.

L'orchestre de l'école Michelet de Bethune fonctionne depuis un an et demi. Toute la classe de Mme Manner est transformée en orchestre. La pratique de la musique permet d'acquérir des notions de respect, d'écoute, d'entraide et de partage. Valorisés et entourés,



Dans le salon d'honneur de la mairie, un concert de l'école Michelet de Bethune et de l'école Léon-Blum de Longuenesse.

les enfants s'impliquent davantage dans leur vie scolaire et obtiennent ainsi de meilleurs résultats. C'est tout le quartier de la rue de Lille qui se trouve valorisé par cette action.

En 2012, grâce au soutien de la ville de Bethune, les enfants ont pu se produire lors de la fête de la musique aux côtés de leur prestigieux parrain : Romain Leleu, lauréat des Victoires de la musique classique. Ils se sont rendus à la salle

Pleyel à Paris pour un concert. En janvier dernier, ils ont pu jouer lors de la cérémonie des vœux devant plus de 500 personnes. Ils seront aux côtés des musiciens de l'école de musique et de l'harmonie le 21 juin prochain au théâtre municipal, le 21 juin à la médiathèque Elie-Wiesel. Ils participeront à une répétition de l'orchestre de cuivres du conservatoire de Douai et se rendront au musée de la musique de Bruxelles... ■